

PAR COURRIEL

Québec, le 24 mai 2024

Objet : Demande de documents n°2023-12-010 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande de document concernant la Fiche GTC 1202 et la lettre d'approbation du plan.

Le document suivant est accessible :

- Fiche GTC 1202 et Lettre d'approbation du plan de réhabilitation, 4 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Daquin Douglas Ngankam, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Daquin.NGANKAM@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Dorion Martin

p. j. 2

Cc Accès à l'information - Estrie dr05acces@environnement.gouv.qc.ca

SAGO : 200851347

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 1202

NO LIEU : X2002336

ANCIEN NO GTC : 0592

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Paradis GL Service inc. (Station service Ultramar)

NOM DE LA FICHE GTC : Garage Paradis

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

447190 Autres stations-service

Milieu(x) recepneur(s) affecté(s) : Sol et eau souterraine

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

56, rue Queen
Sherbrooke (Québec)

MUNICIPALITÉ

Sherbrooke

MRC

Ville de Sherbrooke

CODE POSTAL

J1M 1H9

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2446036

2447223

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,362

LONGITUDE : -71,8565

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

Route adjacent (MTQ)

MUNICIPALITÉ

Sherbrooke

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Cessation d'activité

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX	201	128	329
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 1 098

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 349

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > RESC

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS : Silt-argile (OL)

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Benzène (pot)
Éthylbenzène (pot)
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50
Méthyl naphthalènes (chacun)
Naphthalène (seringue)
Nickel (Ni)
Phénanthrène
Toluène (pot)
Xylènes (o,m,p) (pot)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : MIXTE

EAU SOUTERRAINE

Benzène
Éthylbenzène
Toluène
Xylènes (o,m,p)

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 1202

NO LIEU : X2002336

ANCIEN NO GTC : 0592

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Oui

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Non applicable

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1992

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2023
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Oxydation chimique

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Côté, Geneviève
Trudelle, Mathieu

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT
HAM	> RESC	
HAP	Plage C-D	<= B
Paramètres intégrateurs	Plage C-D	<= B

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

Aucun contexte particulier

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL : 2023-11-30

FIN RÉELLE :

DURÉE : 8 Jour(s)

TRAVAUX RÉALISÉS PAR: Enutech inc.

AUTORISATION DES TRAVAUX:

No DOCUMENT: 402302511

DATE DE DÉLIVRANCE: 2023-11-30

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2023-12-01

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2023-12-08

Sherbrooke, le 30 novembre 2023

APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 31.51)

Service G.L. Paradis inc.
56, rue Queen
Sherbrooke (Québec) J1M 1H9

N/Réf. : 7610-05-01-0091800
402302511

Objet : Approbation de plan de réhabilitation par excavation et avec traitement in situ

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande d'approbation du plan de réhabilitation du 30 août 2023, reçue le 30 août 2023 et complétée le 29 novembre 2023, j'approuve, conformément à l'article 31.51 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2, ci-après nommée LQE), la réalisation dudit plan, tel qu'il est décrit dans le document intitulé : « Demande d'approbation d'un plan de réhabilitation » et les documents qui s'y rapportent et qui en font partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Excavation et disposition d'environ 92 m³ de sols contaminés en concentration excédant les valeurs limites de l'annexe I mais, inférieure aux valeurs limites de l'annexe II, du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT).

Excavation et disposition d'environ 89 m³ de sols contaminés en concentration excédant les valeurs limites de l'annexe II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT), mais inférieure aux limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC).

Traitement de sols contaminés in situ par oxydation chimique et injection de solution de bactéries.

Suivi des eaux souterraines, dans 4 puits, 3 fois par année, sur une période minimale de trois ans. Les paramètres analytiques seront les HAM, les HAP et les HP C₁₀-C₅₀.

Le projet est situé au 56, rue Queen à Sherbrooke, sur le lot 2 446 036 du cadastre du Québec.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente approbation du plan de réhabilitation :

- Formulaire intitulé : « Approbation d'un plan de réhabilitation », daté du 30 août 2023, signé par Delly Nevens Paradis et les documents joints.
- Courriel intitulé : « RE : Première demande d'information concernant votre demande d'approbation d'un plan de réhabilitation », expédié par Marco Julien, chargé de projets chez Environnement PH, le 7 novembre 2023 et les documents joints.
- Courriel intitulé : « RE : 2e demande d'information concernant votre demande d'approbation d'un plan de réhabilitation », par Marco Julien, chargé de projets chez Environnement PH, le 29 novembre 2023 et les documents joints.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires, conformément à toute loi et à tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



SMB/JT/jdt

Sophie Moffatt-Bergeron, ing.
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de l'Estrie